



Rapport moral 2020

Trois grands moments auront marqué l'année 2020 pour notre association : La pandémie, le DLA, les orientations nouvelles sur l'entretien du parcours.

La crise sanitaire n'a pas freiné notre volonté de réflexion sur des projets propres à améliorer la qualité et l'offre de notre club.

La pandémie.

Arrivée tôt elle nous a contraints à une fermeture au moment où devait redémarrer la saison. Manquant de repères et de certitudes quant aux conséquences de cette situation, nous avons décidé de freiner les dépenses le plus possible afin d'amortir le manque de recettes. Nous avons en cela adopté une attitude de prévention des risques. Nos recettes sont constituées principalement des cotisations, des apports de nos partenaires, des ventes du Proshop, de l'enseignement, et des green fees. Durant près de 3 mois, nous n'avons perçu aucune rentrée d'argent venant des 3 derniers secteurs évoqués.

Afin d'économiser de la masse salariale, nous avons utilisé du chômage partiel et les jardiniers ont travaillé au ralenti, assurant la surveillance minimale.

Et, dans cette période difficile pour les finances du club, nous avons rencontré des problèmes de renouvellement de cotisations. La météo, dans les semaines qui ont précédé le 1^{er} confinement, période cruciale, ne nous a pas aidés. Vous vous souvenez de nos appels répétés.

La crainte de perdre des adhérents de façon durable a motivé l'action commerciale mise en œuvre par notre Directeur après validation du Comité de Direction.

A situation exceptionnelle, décision exceptionnelle !

la réouverture de nos installations et la pratique du golf n'ont pu être anticipées que grâce aux efforts de la Fédération Française de Golf auprès des pouvoirs publics. Cette intervention s'est répétée lors du 2^{ème} confinement pour faire du golf l'une des rares disciplines sportives et de plein air à poursuivre son activité

dans le respect de protocoles sanitaires stricts. Cela montre l'intérêt de prendre sa licence même si certains, à tort, en doutent.

La saison entre les 2 confinements a connu un déroulement satisfaisant avec un effet rebond significatif. Le parcours a été très fréquenté. Nos partenaires nous sont restés fidèles et nous ont permis de vous offrir un calendrier de compétitions tout à fait sérieux.

Nous terminons l'année avec un bilan légèrement positif ce qui valide les décisions que nous avons prises. Il ne faut pas crier victoire trop tôt car nous bénéficions de reports de charges dont les échéances ont été décalées après la fin normale des contrats respectifs.

Le parcours.

Nous avons exprimé, lors de diverses interventions, la volonté d'améliorer la qualité de notre terrain sans pour cela avoir recours à des bouleversements. Nous avons fait appel à un conseil indépendant : les « Ateliers du Golf » représentés par Alain DEHAYE, spécialiste reconnu des pelouses sportives.

Alain DEHAYE a réalisé, sur tous les domaines liés au terrain (les surfaces de jeu et le matériel), un audit qui remet largement en cause notre façon de faire actuelle.

Face à l'échéance de 2025 et l'interdiction de produits phytosanitaires, l'audit montre qu'il faut revoir radicalement l'entretien des greens, et opter pour un travail mécanique préventif afin de rendre le gazon plus vigoureux, donc plus résistant aux maladies. Nous poursuivons l'objectif de réduire les traitements curatifs trop nombreux dont la répétition nuit à leur efficacité...et qui vont être interdits en 2025.

Nous avons décidé de reconsidérer l'animation de l'équipe chargée de conduire ce bouleversement d'habitudes. Cela nous a conduits à proposer une rupture conventionnelle de contrat à Mr Raphaël Thibault, notre intendant de parcours, rupture qu'il a acceptée.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions d'intendant de parcours au golf de l'Orangerie de Lanniron à Quimper. Le recrutement d'un nouvel Intendant de terrain est lancé. En attendant, nous remercions Mathieu Laroche qui a accepté de faire fonction, encadré par notre consultant Alain DEHAYE.

La mise en œuvre de ces méthodes de travail inaccoutumées entraîne également le club à se doter de nouvelles machines et à engager, en urgence, de gros travaux.

Je remercie Madame la Maire pour avoir facilité la mise en route d'un accord de mutualisation et d'échanges de ces outils sophistiqués. Le service « Espaces verts » de la ville et le golf travaillent sur un même segment d'activité. Dans ce cadre, la ville s'est dotée d'un regarnisseur haut de gamme que nous pourrions utiliser sous forme de location. Le Golf, pour sa part, a décidé d'investir dans un PlanetAir et dans une tondeuse à greens 100% électrique.

Un partenariat est en discussion avec le Lycée agricole et ses différentes sections pour œuvrer à l'agrément du parcours et des installations, sous la responsabilité du nouveau Greenkeeper.

Un seul but : entretenir, améliorer le parcours.

Le Dispositif Local d'Accompagnement.

En réponse à une volonté de tendre vers une professionnalisation de l'organisation générale, nous avons sollicité un intervenant extérieur pour nous aider à rationaliser nos pratiques. Nous nous sommes adressés au DLA local, organisme public qui offre aux associations employeuses un accompagnement sur mesure afin de développer, structurer, consolider leurs pratiques, de créer ou pérenniser des emplois.

Après des années de fonctionnement qui ont fait progresser ce club, il était temps de faire un point sur son présent sans jamais renier le passé. Il fallait ensuite engager une réflexion sur le futur que nous désirons pour l'association Golf Public de Périgueux. Ce travail a été mené par tout le personnel et par les membres du Comité directeur avec quelques membres non élus. Affranchi de toutes considérations affectives, Frédéric BOBST, du cabinet « Sencible » de Mérignac nous a encadrés et guidés dans ce travail.

Nous avons été conduits à redéfinir d'abord les valeurs d'une association comme la nôtre, à rappeler les règles éthiques qui en découlent et qui

concernent toutes les catégories de membres, du plus jeune au plus ancien, du pratiquant qu'il soit sportif ou loisir. Des chartes préciseront les droits mais aussi les devoirs de chacun. Quelques membres sont très à cheval sur leurs droits mais négligent leurs devoirs.

A la suite de cet indispensable travail préparatoire, les missions assignées au DLA ont pu démarrer à savoir le recadrage de la gouvernance du Comité directeur puis la redéfinition d'une organisation du travail interne. Les membres du Comité directeur, le Directeur et la responsable du Proshop se sont beaucoup investis dans ce travail obscur et peu spectaculaire. Ont été codifiées les relations entre les différents acteurs du fonctionnement de ce club. L'imposant rapport rédigé au terme de ce travail comporte des préconisations que nous nous sommes engagés à mettre en œuvre et nous serons encore assistés pour une évaluation sur leur conduite.

La taille de notre entreprise avec le nombre de collaborateurs dans les 3 pôles différents que sont l'accueil-Proshop, l'enseignement et le terrain, impose des règles de gouvernance avec les fonctions et les responsabilités de chacun clairement définies... et respectées !

Quant aux membres élus, il a été bon de rappeler les missions du Comité Directeur, du Bureau et de chacun de ses membres, de structurer le fonctionnement de tout ce petit monde !

De la radiographie du club, apparaissent des forces et des faiblesses. Notre devoir actuel et futur réside dans le développement des unes et la disparition des autres.

La situation sanitaire a considérablement gêné nos travaux. Nous avons envisagé une information directe auprès des membres avec intervention de notre accompagnant Frédéric BOBST. Nous conservons l'idée car il nous paraît sain que vous ne soyez pas ignorants du fonctionnement réel de votre association.

Projets.

Nous avons reçu en héritage une association en bonne santé financière. Nous pourrions nous contenter de la conserver ainsi en nous appuyant sur des recettes qui ont fonctionné par le passé. Nous avons maintenu cette bonne santé, en particulier financière. Monsieur DULUX du cabinet Hoche aura le recul suffisant pour confirmer mon propos.

Notre mission présente réside dans la nécessité d'anticiper les changements afin de garder notre place, surtout de l'améliorer dans ce monde très concurrentiel. Toutes nos actions, nos décisions, tous nos projets répondent à cette exigence.

En particulier, nous pensons que cette épidémie aura une influence majeure sur les choix de vacances de nos compatriotes. Un retour sur la découverte des sites de l'Hexagone ne serait pas utopique, le golf se poserait en complément touristique, particulièrement à Périgueux.

Pour anticiper cette tendance, nous devons songer dès maintenant à soigner l'accueil de cette clientèle. Les membres resteront toujours les premiers bénéficiaires de ces améliorations.

Le premier projet concerne l'accueil avec la création d'une salle de réception à usages multiples. Nous avons adressé à Madame la Maire, un cahier des charges précis pour la réalisation de cet équipement indispensable. Si les différents confinements nous ont retardés, nous savons également que cela ne se réalisera pas d'un claquement de doigts. Nous prenons officiellement rang dans la course aux investissements.

Le second projet concerne l'enseignement. En 2018, nous avons mis en place un projet sportif sur 3 ans. Sans préjuger des résultats de la prochaine saison, nous pouvons être fiers de ceux déjà obtenus sur le plan des équipes et des jeunes. Je vous livre la dernière information : la FFG a organisé un Challenge des écoles de golf, Périgueux se hisse à la 9^{ème} place nationale sur 503. On peut saluer la performance et la qualité de l'enseignement de Pierre-Alexandre et d'Edwin avec l'appui de Mathieu Barranger et des bénévoles.

Les pratiques d'enseignement évoluent, nos deux Pros en ont pris conscience et nous avec. Pour les accompagner, il est nécessaire de rénover le practice ; nous réfléchissons à un projet innovant qui nous démarquera des clubs voisins.

Toutes ces réalisations, tous ces projets ne relèvent pas de la lubie d'une personne ou d'un Comité directeur mégalomane mais doivent s'inscrire dans la politique générale que la Ville de Périgueux souhaite développer en matière sportive, sociale et touristique. Nous sommes, pour cela, logiquement encadrés par une convention qui nous assigne des missions mais également des

résultats. Il nous faut, entre autres et à travers nos résultats sportifs soigner l'image du club, par conséquent, de la ville que nous représentons. J'en veux pour preuve l'excellente performance de l'équipe vétérans qui a toute sa place en 1^{ère} Division du Championnat de France comme celle de toutes nos équipes sans oublier les succès individuels.

Nous restons toujours ouverts aux scolaires par l'entremise du Comité départemental de golf, aux publics porteurs de handicap qu'il soit mental ou physique.

Nous répondons toujours positivement aux sollicitations des associations de quartier comme « Le Chemin » sur le Gour de l'Arche ou de la Mission locale pour participer à des projets professionnels.

Dans nos valeurs nous retrouvons, bienveillance, tolérance et intégration.

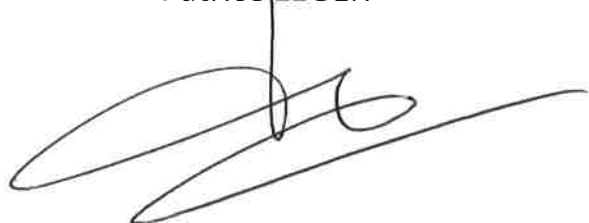
A ces évolutions incontestables, je voudrais associer et remercier l'ensemble des collaborateurs et des élus au Comité directeur qui travaillent et accompagnent le quotidien golfique de chacun de nous.

Nous voulons rester un golf ouvert à tous mais pour cela il nous faut des membres fidèles ce qui permettra de maintenir des cotisations raisonnables.

Nous sommes aidés par les excellentes relations que nous entretenons avec Madame la Maire et avec Monsieur l'Adjoint au sport, Paul Maso qui répond toujours à nos sollicitations. Sachez que nous œuvrons pour le seul bénéfice du golf avec le souci de nous montrer dignes de la confiance que vous nous accordez. Au nom du Comité directeur et des membres, je vous prie d'accepter tous nos remerciements.

Marsac le 12 juin 2021

Patrice LEGER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrice LEGER', written over a vertical line that extends from the name above.